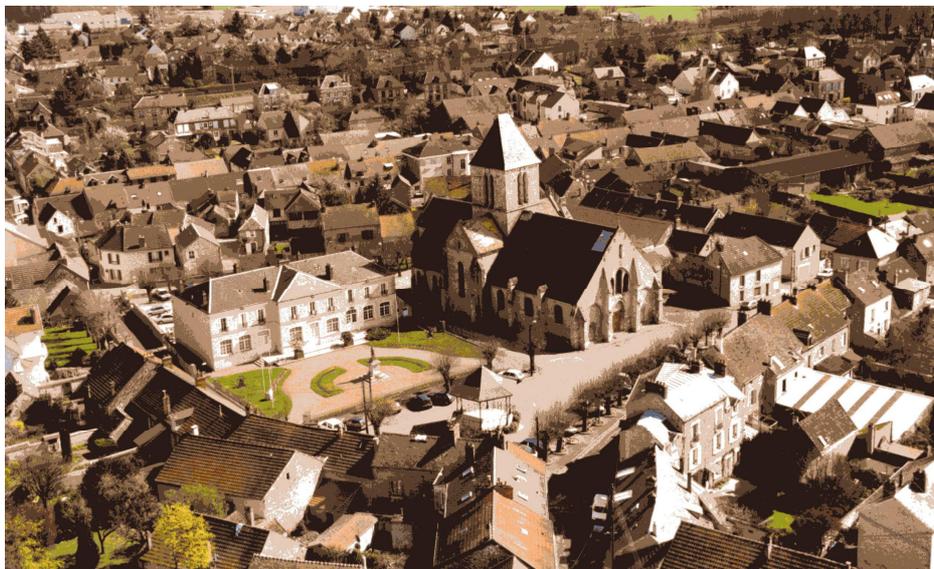


Etréchy 2009
ensemble et solidaires

DÉMOCRATIE ET SOLIDARITÉ

UN PROJET POUR ETRÉCHY
2009/2014



PHOTOS : ©JEAN-PHILIPPE MARQUET

Vous constaterez que ce projet municipal est celui que nous avons conçu pour l'échéance de mars 2008, nous restons fidèles aux grandes orientations défendues à cette occasion.

Seules quelques modifications ont été apportées, d'une part dans la forme et, d'autre part, pour l'actualiser et le compléter.

SOMMAIRE

1 - Pour que la qualité de la vie soit plus qu'un slogan	p.4
• Urbanisme	p.4
• Aménagement urbain, environnement	p.5
2 - Pour en finir avec une ville triste	p.8
3 - Pour une ville mieux équipée et offrant plus de services à la population	p.9
• Équipements sportifs	p.9
• Secteur scolaire	p.10
• Culture et patrimoine	p.11
• Social	p.12
4 - Pour une participation citoyenne à la vie de la commune	p.14
• La communication	p.14
• La concertation	p.15
• Le service public	p.15
• Le respect de l'opposition, le référendum local	p.16
• Le débat public	p.16
• Les jeunes et les aînés	p.17
5 - Pour une ville dynamique et ouverte sur l'extérieur	p.18
• Les associations	p.18
• Le commerce local	p.19
• L'ouverture sur l'extérieur	p.19
6 - Pour des finances saines	p.21

1.

POUR QUE LA QUALITÉ DE VIE SOIT PLUS QU'UN SLOGAN

URBANISME

Le constat :

L'aménagement de l'espace est une question essentielle dans la mesure où elle conditionne pour une bonne part le cadre de vie. Or dans la décennie écoulée, l'urbanisation est apparue souvent mal maîtrisée et décevante. La ZAC des Hautes-Prasles est l'exemple le plus significatif de cet entêtement à implanter des industries dans un secteur inadapté, en bord de Juine et du site classé. Pour le reste, la croissance urbaine, tout en étant modérée, s'est révélée d'une qualité architecturale et urbanistique médiocre à l'exception notable du petit ensemble immobilier en face du parking de la Gare.

Nos propositions :

- **Mieux maîtriser l'urbanisation** c'est-à-dire définir un projet de développement durable dans le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui sera l'occasion d'arrêter les grandes orientations d'une politique de l'habitat. Celle-ci devra répondre aux besoins de logements qui s'expriment mais sans consommation excessive de l'espace disponible, en fait s'inscrire dans la ligne de la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) : mixité de l'habitat et optimisation des zones déjà urbanisées où existent les réseaux.
- **Utiliser pleinement les outils de protection existants** (site classé de la Vallée de la Juine, périmètre de protection abords des Monuments historiques, Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain, loi sur l'eau, etc.).
- **Repenser les zones d'activités** pour tenir compte à la fois des nouvelles réglementations en matière de protection de l'environnement et des difficultés manifestes de commercialisation des zones existantes. A l'exception de la zone d'activité des Aunettes qui présente une certaine cohérence, l'émiettement des autres secteurs ne répond à aucune logique d'organisation rationnelle.

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

- **Préférer la qualité urbaine aux seuls impératifs économiques** : les récentes constructions collectives boulevard des Lavandières et boulevard de la Gare sont un exemple de ce qu'il ne faut pas faire : murs anciens démantelés, implantations disgracieuses et aucun effort d'intégration dans l'environnement bâti ancien.
- **Faire participer, intéresser la population aux choix à faire en matière d'urbanisme.**

AMÉNAGEMENT URBAIN/ENVIRONNEMENT

Le constat :

L'amélioration du cadre de vie est présente dans la communication municipale, mais bien peu dans les actes.

Nos propositions :

- **Rechercher la cohérence dans l'aménagement de la ville** : mobilier urbain, lampadaires, etc.
- **Solliciter le Département pour que soit réalisé un revêtement acoustique de la RN20** à la hauteur de la commune d'Etréchy pour diminuer les nuisances sonores encore bien présentes malgré la protection phonique mise en place.
- **Engager une action concertée pour que les camions cessent d'emprunter la RN 20** avec d'autres communes riveraines de cet axe particulièrement dangereux et accidentogène. Avec une mobilisation politique forte, des solutions potentielles existent, ne serait ce qu'en instaurant la gratuité de l'autoroute A10 à partir d'Artenay.
- **Obtenir du Département une limitation de vitesse à 70 km/h sur la RN20** dans sa traversée d'Etréchy afin de limiter les risques d'accidents, la pollution et le bruit.
- **Encourager les circulations douces** qui constituent une alternative à l'utilisation de l'automobile pour les déplacements de proximité. Nos objectifs seront de :

- ◆ donner aux piétons et cyclistes toute leur place, de leur permettre d'aller d'un quartier à l'autre sur des cheminements sécurisés, d'accéder facilement aux lieux de détente (parc de la Juine, Butte St Martin) : actuellement il n'existe qu'un seul bout de piste cyclable à Etréchy,
- ◆ créer des râteliers à vélos en centre ville et à la gare.

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

- **Encourager l'utilisation des transports en commun.** Il s'agit ici seulement de regrouper l'information utile aux utilisateurs potentiels concernant les lignes de bus existantes, les horaires, les dessertes, les correspondances. Aussi surprenant que cela puisse paraître un tel document de synthèse n'existe pas encore en Mairie ! Etre acteur (et pas seulement adhérent) dans les associations d'élus (ALERT) et d'usagers (CIRCULE), pour corriger les dysfonctionnements chroniques de la ligne C, avec non seulement une grande vigilance sur la ponctualité mais bien sûr aussi sur les fréquences.
- **Aboutir au plus vite à doter la ville d'Etréchy d'une ressource en eau potable** répondant aux besoins de la population en quantité et qualité. Pour l'heure, on n'a fait que des études, quelques forages et encore des études mais sans le moindre résultat probant, ce qui fait que 10 ans après que le problème ait été mis sur la table les habitants continuent de boire une eau «riche» en nitrates et pesticides. Nous ferons de ce dossier une priorité avec la mise en œuvre rapide d'une solution raisonnable en concertation avec les financeurs (Département et Agence de l'eau).
- **Engager une véritable politique de renouvellement des arbres d'alignement.** Beaucoup sont vieillissants et en mauvais état phytosanitaire.
- **Poursuivre activement le fleurissement de la ville.** Ce qui est fait actuellement est respectable, mais reste trop axé sur la dimension «concours» et donc réduit à la période des beaux jours.
- **Mieux entretenir les espaces verts :**
 - ◆ entretenir et sécuriser les aires de jeux et de loisirs tels le parc de la Juine qui a été ces dernières années véritablement abandonné, et en créer d'autres dans les quartiers qui en sont dépourvus,
 - ◆ cesser l'utilisation intensive des désherbants chimiques qui contribuent à la pollution du sol et de l'eau : la ville, dans ce domaine et dans d'autres, doit montrer l'exemple et faire le choix de solutions alternatives respectueuses de l'environnement (désherbage thermique, mécanique, paillage, etc.).
- **Inciter la population à pratiquer le compostage des déchets.** La fourniture gratuite des éco-composteurs comme cela a été fait dans les communes voisines, associée à une bonne campagne d'information permettra de réduire sensiblement la production de déchets verts dont l'enlèvement coûte particulièrement cher à la collectivité.
- **Améliorer la collecte et l'écoulement des eaux pluviales.**

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

- **Intégrer la logique du développement durable** dans les équipements nouveaux ou existants (exemple : récupération des eaux de pluie pour arrosage, utilisation de l'énergie solaire, recherche de la performance énergétique en matière d'isolation et de chauffage).
- **Réserver des terrains pour créer des jardins familiaux.**
- **Rattraper le retard qui a été pris en matière de gestion des ordures ménagères et de collecte sélective.** Dans ce domaine, il y a des manques et insuffisances évidents, alors que 20 ans en arrière notre ville faisait figure de pionnière en matière de gestion des déchets. Qu'attend-on pour doter enfin les zones pavillonnaires des conteneurs dont sont équipées maintenant la plupart des communes ?
- **Agir enfin en matière de sécurité des biens et des personnes, c'est-à-dire :**
 - ◆ **Créer deux emplois d'A.S.V.P** (Agent de Sécurité de la Voie Publique) pour permettre notamment une présence plus régulière aux abords des écoles et des secteurs sensibles (la gare, le collège...).
 - ◆ **Clarifier le rôle de la police communautaire** : notre police municipale a été transférée à la communauté de communes et les effectifs étant restés constants, on peut légitimement se demander comment font ces policiers pour être présents sur 13 communes alors qu'ils n'intervenaient que sur Etréchy précédemment,
 - ◆ **Obtenir la réouverture de la permanence de la Gendarmerie** au Corps de Garde afin de faciliter l'accès à ce service public,
 - ◆ **Sécuriser et entretenir les trottoirs**, cela passe aussi par une programmation de cet entretien et une recherche de cohérence dans les matériaux utilisés plutôt que de s'en tenir à des rafistolages successifs.
- **Adapter notre ville aux besoins des personnes handicapées** : l'accessibilité aux équipements et espaces publics doit être une priorité absolue sans oublier leur accueil au sein des services municipaux et dans les écoles.

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

2.

POUR EN FINIR AVEC UNE VILLE TRISTE

Le constat :

Nous aimons notre ville. Mais il nous arrive, comme à vous probablement, de faire le constat que son entretien approximatif conjugué à un manque d'animation flagrant ne lui permettent pas de soutenir la comparaison avec d'autres communes de même taille ou plus petites. Il est possible et sans forcément beaucoup de dépenses de remédier à cette situation.

Nos propositions :

- **Recréer une véritable animation :**
 - ◆ Nous redonnerons un souffle nouveau aux fêtes existantes (fête des Cocus, fête de la musique, 14 juillet, journée du patrimoine). A l'image de ce qui se fait par exemple à Chamarande avec la fête champêtre en juin, nous organiserons une fête des associations, lieu de rencontres, de convivialité et d'échanges.
 - ◆ Nous essaierons de regrouper sur un même lieu feu d'artifice et bal du 14 juillet. La dispersion actuelle semble bien peu judicieuse.
 - ◆ Pour les illuminations et décorations de fin d'année, beaucoup de choses sont à revoir !
 - ◆ Nous tenterons de renouer avec les animations de Noël et les quinzaines commerciales.
- **Améliorer la propreté de la ville** et réparer trottoirs et chaussée. La présence des employés municipaux dans les rues doit être renforcée (pour le balayage et non pour déverser du désherbant dans les rues et sur les trottoirs avec le «quad» utilisé par la commune !)
- **Accélérer la politique d'enfouissement des réseaux** : à l'exception de la Grande Rue principalement et du quartier du Roussay, les rues restent pour beaucoup encombrées de pylônes et de fils en tous genres. Evidemment tout cela n'est pas très esthétique et ne permet pas de mettre en valeur notre patrimoine local. Il suffit de se rendre dans la plupart des communes voisines pour s'apercevoir de la différence et du retard pris à Etréchy.
- **Réaménager l'Hôtel de ville et ses abords**. Les récents travaux effectués à l'accueil de l'Hôtel de Ville ne peuvent dissimuler l'état de vieillissement avancé de l'ensemble. Notre objectif dans ce domaine sera d'offrir aux Strépiniaçois des lieux d'accueil plus agréables et au personnel de meilleures conditions de travail en prenant en compte la dimension fonctionnelle.

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

3. POUR UNE VILLE MIEUX ÉQUIPÉE ET OFFRANT PLUS DE SERVICES À LA POPULATION

Le constat :

Malgré ses 6 000 habitants, force est de constater qu'Etréchy est loin d'offrir tous les équipements et services que l'on trouve fréquemment dans des villes comparables, même en province !

En matière d'équipements sportifs et culturels notamment, les manques sont évidents et pénalisent souvent la population la plus modeste (pas de piscine, pas de bibliothèque municipale...). Les équipements sportifs existants sont vieillissants et ne répondent plus aux besoins qui s'expriment. L'offre municipale est en effet la même qu'il y a 30 ans. Enfin, l'insuffisance des structures d'accueil de la petite enfance et le peu de moyens consacrés aux écoles complètent un tableau peu réjouissant.

Il n'est pas question de tout faire en même temps sans se soucier des capacités financières de la ville mais il faut rompre avec l'attitude attentiste et frileuse de l'actuelle majorité municipale.

Nos propositions :

Avoir une politique ambitieuse et réaliste, être force de proposition à l'échelle de la Communauté de communes «Entre Juine et Renarde» et des communautés environnantes.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

- **Priorité sera donnée à l'entretien des équipements existants** avec l'indispensable réfection de la piste d'athlétisme et des vestiaires du stade.
- **Gymnase** : saturé actuellement, toutes les écoles n'y ont pas accès, un nouvel équipement pourquoi pas de dimension communautaire serait très utile, d'autant que les collégiens qui fréquentent le gymnase actuel viennent de toutes les communes du canton excepté Lardy et Villeneuve.

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

- **Piscine** : l'absence totale de bassin nautique entre Etampes et Brétigny fait que l'apprentissage de la natation, pourtant au programme scolaire, ne peut être assuré à nos enfants. Nous nous engageons à rechercher dans le cadre de la communauté de communes, et même au-delà, les partenariats nécessaires à cette réalisation car, compte tenu des coûts de fonctionnements et d'entretien, il ne serait pas réaliste d'agir au seul niveau communal.

SECTEUR SCOLAIRE

Le constat :

Dans ce domaine, il faut bien reconnaître que l'engagement de la commune est minimum !

Nos propositions :

- Réactiver les classes transplantées qui ont le mérite d'avoir un intérêt social et pédagogique.
- Instaurer des partenariats avec les écoles et les associations à l'occasion des fêtes et manifestations.
- Créer un véritable service d'aide aux devoirs soumis au quotient familial, qui prenne réellement en compte les besoins d'une population active soumise aux contraintes des horaires de travail, et des temps de transport. Ce service sera un apport précieux pour les enfants et sécurisant pour leurs parents.
- Répondre aux demandes de travaux dans les écoles exprimées par les enseignants.
- Augmenter la participation financière municipale pour l'achat des fournitures et matériels scolaires.
- Passer progressivement à une alimentation «bio» dans nos restaurants scolaires. Mettre en place un partenariat avec le Département pour la fourniture de repas à nos écoles (pourquoi faire appel à un prestataire privé alors que le dimensionnement des cuisines du collège depuis sa restructuration permet cette coopération dans l'intérêt des 2 collectivités ?).
- Revoir les tranches de quotient familial pour qu'il y ait une véritable progressivité et pas comme actuellement où tout repose sur les classes moyennes inférieures. Ainsi, un couple avec 2 salaires un peu supérieurs au SMIC paye les services municipaux au même tarif que celui qui dispose de 10 fois plus de revenus !

CULTURE ET PATRIMOINE

Le constat :

Il serait injuste de ne pas reconnaître que des efforts ont été faits en matière de programmation culturelle même si celle-ci reste, à notre avis, beaucoup trop élitiste.

Nos propositions :

- Prolonger le dynamisme culturel en lui donnant du contenu et en faisant participer davantage les associations.
- Encourager le travail de fond, d'éducation en allant au-delà du spectaculaire et de la représentation, et en donnant davantage de place à la créativité : implication des écoliers et de leurs aînés.
- Donner une dimension communautaire au conservatoire de musique. C'est à la fois un moyen de le consolider et de le développer. Aujourd'hui, cet établissement qui dispense déjà des cours aux enfants de quelques communes voisines pèse lourdement sur le budget communal. La dépense pourrait être atténuée et mutualisée avec un transfert à la communauté de communes.
- Construire une véritable bibliothèque/médiathèque municipale. Un tel équipement fait actuellement défaut. C'est un manque qu'il faut combler dans l'intérêt de tous ceux qui aiment le livre, pour faciliter le travail des écoles, pour s'adapter aux nouveaux médias et mettre la culture à portée de tous.
- Mieux utiliser la salle Jean Monnet notamment en la rendant plus accessible aux associations communales. Actuellement elle ne peut être utilisée qu'une fois par an gratuitement par chaque association. C'est trop restrictif d'autant que, en plus des tarifs de location dissuasifs, des contraintes supplémentaires techniques et de gardiennage rendent cette salle inabordable. Quelle association ou usager peut se permettre de verser de 700 à 1.500 € (en fonction de la configuration de la salle) pour une soirée !
- Développer et mutualiser les actions culturelles au sein de la Communauté de communes pour dynamiser ce qui existe déjà (le festival «Au Sud du Nord» de Boissy-le-Cutté, Festi'Vallée à Souzy) et favoriser l'éclosion de nouvelles initiatives.
- Protéger réellement le patrimoine local. Par exemple, l'église primitive du XIème siècle située sous l'église actuelle **doit être mise en valeur**. La réalisation d'une fouille dans les règles de l'art permettra de démontrer son triple intérêt : historique, architectural et archéologique.

Le constat :

Même si la population d'Etréchy n'est pas spécialement défavorisée, des personnes sont en difficulté réelle (perte d'emploi, précarité, séparations, etc.) et doivent pouvoir être aidées dans le cadre de la solidarité communale. Bien sûr cette aide existe, c'est le travail du C.C.A.S. Nous la poursuivrons en l'amplifiant et surtout pour répondre aux situations d'urgence en matière de logement.

Nos propositions :

- Créer un foyer d'hébergement d'urgence : il ne s'agit pas de logement social au sens classique mais de quelques logements destinés à accueillir ponctuellement, et pour une courte durée, ceux qui se retrouvent du jour au lendemain sans toit.
- Intégrer systématiquement des logements aidés dans toute opération de construction significative.
- Clarifier les règles d'attribution des logements sociaux par le CCAS.
- L'aide matérielle aux personnes âgées est un domaine où les besoins sont de plus en plus nombreux compte tenu du vieillissement de la population. Pour apporter des réponses concrètes, il nous faudra créer un service de petits travaux et d'accompagnement pour les courses ou les médicaments : pour beaucoup de personnes seules, âgées ou à mobilité réduite, changer une ampoule ou régler une chasse d'eau sont des casses têtes insurmontables. Ce soutien sera aussi l'occasion de rompre l'isolement des aînés, leur manifester notre solidarité en faisant de cette aide aux personnes une préoccupation de service public.
- Maintenir et développer les services d'aide à la personne (gratuité du système de téléalarme par exemple).
- Soutenir activement les associations s'occupant de l'insertion des demandeurs d'emploi.
- Aider les personnes handicapées en difficulté d'insertion en coopérant avec les établissements et services d'aide par le travail.
- Développer une collaboration étroite avec les différents acteurs sociaux : Pôle emploi (ex ANPE), Mission locale, espace emploi, etc.
- Promouvoir les dispositifs existants en matière d'amélioration de l'habitat.
- Créer une structure d'hébergement pour répondre aux besoins des personnes âgées (petits appartements proposés à la location avec services et espaces de vie communs).
- Accentuer la dimension sociale et humaine du CCAS.

4. POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE À LA VIE DE LA COMMUNE

Le constat :

Lorsqu'une équipe municipale a reçu un mandat de la population pour gérer les affaires de la commune, elle ne doit pas se couper de la population et de ses aspirations pendant les six ans qui suivent. Elle doit être à l'écoute des habitants, leur fournir l'information claire et objective à laquelle ils ont droit : il faut donner aux citoyens les moyens de s'intéresser à la chose publique et de participer à la vie de la commune. C'est bien là un minimum ! Il nous faudra, avec votre confiance, revenir aux fondamentaux de la démocratie.

Nos Propositions :

LA COMMUNICATION

Les habitants ont besoin d'informations utiles sur l'action municipale et non de propagande ou de leçons de morale. Nous nous attacherons à :

- **Redonner un contenu informatif au journal municipal** «Vivre à Etréchy» (ex «Etréchy Info») devenu presque exclusivement un outil de propagande de la municipalité,
- **Créer (enfin !) un site internet.** C'est certes un travail important notamment pour le «faire vivre» mais c'est un outil de communication incontournable dont on ne peut plus faire l'économie : ordre du jour et comptes-rendus du Conseil municipal notamment, mais aussi toute l'information pratique : numéros d'urgence, calendrier des collectes, agenda des manifestations culturelles, festives et associatives, etc..
- **Favoriser la compréhension des grands enjeux municipaux.** Plutôt que de présenter le budget par article, que seuls les spécialistes peuvent comprendre, on peut aussi le présenter par «fonction» afin que chacun puisse mesurer l'effort financier de la commune dans tel ou tel domaine (sport, culture, scolaire, etc.).

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

LA CONCERTATION

Non, la concertation n'est pas du temps perdu ! Plutôt que de faire rêver la population sur un calendrier aléatoire de réalisations d'équipements, nous préférons nous engager sur une démarche :

- **Ecoute des besoins,**
- **Choix des équipements prioritaires après large débat public,**
- **Maturation des projets avec participation active de la population et des associations.**

LE SERVICE PUBLIC

Conscients que la qualité du service et la rapidité d'intervention sont des attentes fortes de la population, nous prenons l'engagement de :

- **Répondre systématiquement à tous les courriers.** C'est une question de respect et également une obligation légale !
- **Mettre en place un dispositif d'intervention rapide des services techniques municipaux pour remédier aux désordres constatés sous 48 heures.** Si l'intervention n'est pas techniquement possible dans ce délai, les personnes ayant signalé le dysfonctionnement seront systématiquement informées.
- **Faciliter les rencontres élus/population.** S'en tenir aux habituelles permanences des élus n'est pas suffisant. Nous irons à la rencontre des habitants lors de réunions de quartiers pour mieux cerner les besoins ou pour expliquer un projet.

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

LE RESPECT DE L'OPPOSITION LE RÉFÉRENDUM LOCAL / LE DÉBAT PUBLIC

Sans la liberté de s'exprimer et de critiquer, la démocratie n'existe pas. C'est la raison pour laquelle nous tenons ici à une **véritable rupture**, c'est-à-dire :

- **Faire une place à l'opposition.** Le mode de scrutin organise déjà une sous-représentation de la minorité au Conseil municipal, mais aussi dans les commissions. Pour remédier à cette situation qui exclut une grande partie de l'électorat (58% à Etréchy en 2001, 50% en 2008) nous nous engageons à :
 - ◆ **accueillir l'opposition** au sein du bureau municipal (réunion restreinte de l'équipe dirigeante)
 - ◆ **accepter qu'elle soit représentée avec voix délibérative** au sein des instances de la Communauté de Communes.
- **Recourir au référendum local** sur les enjeux importants engageant l'avenir de la commune. Le législateur a prévu cette possibilité et si cet outil démocratique ne doit pas être banalisé, il ne faut pas s'interdire de l'utiliser. Un sujet au moins méritait d'être soumis à l'avis de la population : le devenir des terrains de la ZAC des Hautes-Prasles après le rejet populaire massif de la base logistique en 2003.
- **Ressusciter le débat public à Etréchy.** Il faut pour cela :
 - ◆ **ouvrir les commissions municipales à des membres extérieurs, traiter avec sérieux et sans à priori les questions des habitants** au Conseil municipal. C'est l'occasion d'accepter les critiques, les suggestions, d'ouvrir le débat et non de le verrouiller comme actuellement,
 - ◆ **accueillir le public dignement** dans la salle du Conseil : revoir la disposition de cette salle pour favoriser des échanges plus conviviaux,
 - ◆ **accepter que l'opposition s'exprime librement.** Nous mettrons fin aux pratiques d'intimidation ou de remontrance de la municipalité actuelle à l'égard de ceux qui ont eu l'audace de vouloir exprimer une opinion dérangeante.

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

LES JEUNES ET LES AÎNÉS

- **Mettre en place PIJ et EPNE** : le Point Informations Jeunesse (PIJ) est un équipement précieux pour l'information des jeunes sur des sujets essentiels que sont le tabac, la drogue, la sexualité, la recherche d'emploi et la formation. L'Etablissement Public Numérique Essonnien (EPNE) permet à ceux qui n'en ont pas les moyens de s'initier aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. C'est un moyen d'éviter ou de remédier à la fracture numérique. Ces deux équipements sont très bien financés par le Département. Là encore et pour faire des économies d'échelles, une gestion au niveau communautaire est pertinente.
- **Conseil municipal des jeunes, Comité des sages**. Beaucoup de communes ont mis en place des Conseils municipaux de jeunes qui ont souvent, comme c'est le cas à Etréchy, eu du mal à vivre et à aboutir à la réalisation de projets. D'autres essaient de ne pas perdre le bénéfice de l'expérience des anciens en créant parfois ce que l'on appelle un Comité des sages. Alors pourquoi ne pas réunir en une seule et même structure Conseil municipal des jeunes et Comité des sages ? Il ne s'agit là que d'une proposition dont il faut s'assurer préalablement de la faisabilité auprès des intéressés. On doute que les préoccupations des uns et des autres soient les mêmes mais d'un autre côté peut-on imaginer meilleur outil de solidarité intergénérationnelle : l'expérience des anciens au service de la créativité des jeunes (ou le contraire) ?

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

5.

POUR UNE VILLE DYNAMIQUE ET OUVERTE SUR L'EXTÉRIEUR

Le constat :

Tout le monde s'accorde à reconnaître que le tissu associatif d'Etréchy est riche et constitue un atout pour notre commune, de même que les commerces de proximité sont précieux. Cependant, bien des choses restent à faire et à imaginer avec les associations et les commerçants pour favoriser leurs actions.

Nos propositions :

Notre volonté est d'accompagner le dynamisme des associations tout en veillant scrupuleusement à respecter leur indépendance.

Le maintien du commerce local fait aussi partie de nos préoccupations car nous le savons en difficulté.

Enfin, concernant les relations de notre ville avec l'extérieur, notamment l'Etat et les autres collectivités, **nous mettrons fin à la politique de méfiance pratiquée ces dernières années.**

LA COMMUNICATION

Favoriser la vie associative est au cœur de notre projet, c'est la raison pour laquelle nous proposons de :

- **Procéder à une écoute attentive des besoins des associations.**
- **Rechercher une complémentarité dans leurs activités autour de projets fédérateurs.** Nous voulons inciter les associations à travailler ensemble et à mieux se connaître.
- **Apporter aux associations, non seulement un soutien financier mais également un soutien matériel.** Sans tomber dans l'assistanat ou dans l'excès, on peut envisager que certains équipements puissent ponctuellement être prêtés et installés par les services techniques municipaux.
- **Créer une maison des associations.** C'est un projet dont il faudra préalablement s'assurer de la pertinence et de la viabilité auprès des intéressés. L'idée est de permettre aux associations de disposer de locaux, de mobiliers et de matériel bureautique qu'elles pourront partager.

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

LE COMMERCE LOCAL

C'est un élément qui contribue au dynamisme d'Etréchy et auquel nous sommes tous attachés. Malheureusement, comme dans beaucoup de communes de la grande couronne, il connaît des difficultés face à la concurrence des grands centres commerciaux. Il serait tout à fait irréaliste d'affirmer que la commune a les moyens d'inverser cette tendance mais elle peut au moins tenter d'en atténuer les effets en développant une politique plus volontariste en faveur du maintien du commerce local. C'est l'attitude que nous adopterons grâce aux actions suivantes :

- **Favoriser les ouvertures de nouvelles boutiques et annoncer les animations des commerçants** dans le journal municipal,
- **Sensibiliser** chaque fois que possible la population à **l'importance d'acheter localement**,
- Participer à **l'organisation et à l'animation de quinzaines commerciales** en partenariat avec les commerçants notamment à l'occasion des fêtes,
- **Améliorer l'attractivité commerciale du centre ville en liaison avec le marché qu'il faut revitaliser.**
- S'appuyer sur les outils juridiques existants pour **maintenir l'activité commerciale.**

L'OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

Une commune ne peut se contenter de son « pré carré ». Sa capacité à s'ouvrir sur les autres, sur les préoccupations de notre temps, sur des partenaires qu'ils soient proches ou plus lointains est un signe de dynamisme et de vitalité. Là encore, notre approche sera différente des conceptions mises en œuvre actuellement. Pour y parvenir nous souhaitons :

- **Mieux accompagner le dynamisme du comité de jumelage.** Le soutien financier de la commune existe, mais nous pensons qu'il sera encore plus efficace avec un véritable réengagement de la ville dans la démarche de jumelage. C'est la ville qui est jumelée et il faut qu'elle s'implique davantage.

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

- **Participer à des actions humanitaires.** Il ne s'agit pas forcément de mobiliser des fonds communaux mais plutôt de favoriser une prise de conscience, une démarche de solidarité envers ceux qui connaissent en France et même en dehors de nos frontières des difficultés à vivre. L'essentiel est de montrer l'exemple et de permettre à la générosité de chacun de s'exprimer. C'est un travail à mener avec les écoles et les jeunes toujours prompts à s'investir et à participer («Téléthon», «Course contre la faim», etc.)
- **Développer la coopération intercommunale.** Etréchy doit davantage assurer son rôle de leader de la communauté de communes «Entre Juine et Renarde» à laquelle elle appartient. A ce titre, il lui revient de proposer des transferts de compétence ayant un véritable contenu et permettant d'améliorer réellement l'offre de services à la population. Pour développer des équipements lourds (type gymnase, piscine), nous n'hésiterons pas à faire le choix d'une coopération élargie avec des territoires voisins (Etampois, Dourdannais, Arpajonnais).
- **Soutenir les démarches volontaristes des autres collectivités,** par exemple, le Département et son Agenda 21 en matière d'environnement et de développement durable. Sur des sujets aussi importants, il faut s'inscrire en complémentarité et en relais plutôt que de rester en retrait.
- **Entretenir des relations de respect avec les autres collectivités et les services de l'Etat.** La commune n'a rien à gagner à rechercher l'affrontement. Il ne faut pas perdre de vue que les services de l'Etat sont là pour accompagner les politiques locales, tandis que Région et Département participent largement au financement des projets communaux.

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

6.

POUR DES FINANCES SAINES

Le constat :

La nature de la dépense compte autant que son volume. Pour mieux dépenser, il faut se doter de bons outils de gestion et éviter les acquisitions ou réalisations irréflechies. Ce n'est pas le cas actuellement à Etréchy où l'on constate des choix surprenants. D'un côté, les services communaux manquent de moyens, ce qui nuit à la qualité du service rendu et aux conditions de travail du personnel. De l'autre, on s'autorise des «largesses» avec des réalisations coûteuses telles que les serres ou l'espace Jean Monnet. Ces équipements, ne serait-ce que par leur dimension, ont une vocation plus large que le strict cadre communal et auraient pu être financés par la communauté de communes.

Nos propositions :

La rigueur et la transparence seront notre ligne de conduite en matière de gestion. Ce sont les conditions indispensables pour la mise en œuvre d'un projet ambitieux mais réaliste. Dans ce domaine nous nous attacherons à préserver des finances saines en optimisant la dépense (il ne s'agit pas de dépenser plus, mais de dépenser mieux !). Pour y parvenir notre action visera à :

- **Rechercher activement les financements extérieurs** (subventions). C'est là un travail difficile mais essentiel qui permet de ménager les finances de la commune.
- **Doter la commune d'outils de gestion et de contrôle performants**, par exemple en mettant en place une comptabilité analytique par service. Il s'agit ici de mieux cerner la réalité, la nature et l'évolution de la dépense pour être en capacité d'apporter les correctifs nécessaires.
- **Etablir une véritable programmation pluriannuelle des investissements.** On ne peut plus se satisfaire du tâtonnement auquel on assiste actuellement avec des dépenses inscrites sur un exercice et reportées d'exercice en exercice en fonction des aléas des réalisations. Le recours aux autorisations de programme et le vote du budget en année civile permettront de remédier à cette situation avec aussi une meilleure transparence budgétaire.

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

- **Inciter à la mutualisation des moyens pour les équipements et les services** qui peuvent être partagés dans le cadre communautaire.
- **Etablir un diagnostic énergétique pour les bâtiments communaux** de manière à diminuer les consommations.
- **Optimiser la commande publique et le suivi des travaux confiés à des prestataires.** Il faut que le coût final d'une opération soit le plus proche possible du coût initialement prévu. Les dérives auxquelles nous avons assistés lors de la restructuration de l'espace Jean Monnet ne sont pas acceptables. La commune ne doit pas faire les frais d'une prévision et d'un suivi approximatifs.
- **Renégocier la dette lorsque les taux et la conjoncture le permettent.**
- **S'impliquer dans l'accueil d'entreprises nouvelles,** petites et moyennes sur une zone d'activité repensée et cohérente.

Sur ces bases, nous nous engageons à **maîtriser la pression fiscale** pesant sur les ménages. La stabilité des taux ne fait pas d'Etréchy un paradis fiscal contrairement à ce que voudrait faire croire la propagande municipale. L'impôt local dépend certes du taux mais surtout des bases (valeurs locatives) auxquelles il s'applique. Or il se trouve que ces valeurs sont particulièrement élevées à Etréchy (beaucoup plus élevées que dans toutes les communes du canton). La conséquence est que les taxes d'habitations ou foncières sont moins «douloureuses» à Auvers, Chamarande, ou Lardy par exemple qu'elles ne le sont à Etréchy !

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

**ENSEMBLE,
FAISONS AUTREMENT
DEMAIN
AVEC UN PROJET
AMBITIEUX ET RÉALISTE !**



UNE ÉQUIPE NOUVELLE POUR FAIRE AUTREMENT !

1. Michel GLEYZE

- | | |
|------------------------------|-----------------------------|
| 2. Sylvie RICHARD | 16. Lydia SNAPPE |
| 3. Jean-Luc NEGELLEN | 17. Jean-Claude GODIN |
| 4. Christine RUSTIGNOLI | 18. Hélène GAUTIER |
| 5. Jean-Claude BERNARD | 19. Gérard LEMOUTON |
| 6. Cécile BERGER-JUBIN | 20. Delphine DURAND |
| 7. Olivier HERVOIR | 21. Jean-Pierre RUELLE |
| 8. Catherine DAMON | 22. Christiane NOURRY |
| 9. Guy BALDI | 23. Jean-Philippe CARABIN |
| 10. Fatma MEZAGUET-MARTRAN | 24. Sylvia NADEAU |
| 11. Jacques LOSSIGNOL | 25. Jean CREPU |
| 12. Laurinda FERREIRA | 26. Sophie FRIGNET |
| 13. Dominique GERARDIN | 27. Roger LECOCCQ |
| 14. Marie-Dominique ROUQUIER | 28. Isabelle BILLARAND-WELT |
| 15. David JACQUINEZ | 29. Yves LEROY |

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES FAISONS AVANCER NOTRE COMMUNE !

Ne pas jeter sur la voie publique.